

Commune d'Asnois

58190 Asnois

REÇU

Le 15 DEC. 2011

P.B.N.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 30 novembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

L'an deux mille

et le 30 Novembre à 20 heures,

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de Christophe DENIAUX

Présents : Christophe DENIAUX, Marcel LEGER, Stéphanie LEGER, Roger DENIAUX, Philippe BELLE-ANNE, Joël RODRIGUEZ, Davy ROUSSEAU, Madeleine PLAISANCE, André LEJAL, Jeanne PHILIPPE

Absents : Romaric GOBILLOT

Date de la convocation
21/11/2011

Date d'affichage
21/11/2011

Objet de la délibération

LIGNE A GRANDE VITESSE

Secrétaire(s) de séance : Stéphanie LEGER

Le conseil municipal a pris connaissance du projet de création d'une ligne à grande vitesse dite POCL.

Au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire mais aussi intérêt économiques et environnementaux, le conseil municipal apporte son soutien au scénario "médian" avec un décrochement de la ligne à Gien afin de desservir les villes de Cosne Cours sur Loire, La Charité sur Loire et Nevers"

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous Préfecture

le 08/12/2011

et publication ou notification

du 08/12/2011

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY
Reçu le

- 8 DEC. 2011

Application de l'art. 2 de la loi
du 21 mars 1982 modifiée

